

RÉSUMÉ

Le Plan d'action de la rivière des Outaouais (PARO) progresse à sa cinquième année. Le présent rapport vise à faire le point sur l'état des différents projets du PARO.

Jusqu'à maintenant, des progrès considérables ont été réalisés : sept projets sont terminés, et les autres projets à court terme sont en voie de l'être. Comme l'indique le rapport sur le Plan d'action de la rivière des Outaouais approuvé en 2010, certains projets dépassent la période de mise en œuvre quinquennale d'origine du Plan d'action de la rivière des Outaouais; ces projets et programmes à long terme continuent de progresser.

D'abord, la Ville continue de réduire grandement le volume de surverses d'égouts unitaires (SEU). Tout comme en 2012, la période annuelle de contrôle de 2013 a permis d'enregistrer le volume d'eaux usées combinées rejetées par la Ville le plus faible depuis le début du suivi en 2006, une réduction d'un peu plus de 80 % du volume de SEU pour cette période.

Une autre réussite notable quant à la réduction des SEU est le fait que la Ville a accéléré son programme de séparation des égouts dans le cadre de l'initiative Ottawa, on se déplace. La séparation des égouts unitaires à l'extérieur de la zone définitive des égouts unitaires est maintenant terminée à 90 %.

En ce qui concerne les eaux pluviales, l'Étude sur la rénovation de l'installation de gestion des eaux pluviales du ruisseau Pinecrest/Westboro est terminée, et l'étude sur la modernisation des ruisseaux de l'est de la Ville devrait l'être d'ici la fin de 2014. La mise en œuvre des plans de modernisation subséquents contribuera à mitiger les effets de longue date du ruissellement non contrôlé des eaux pluviales, en réduisant l'érosion et en améliorant la qualité de l'eau dans les cours d'eau récepteurs.

Pour ce qui est de l'épuration des eaux usées, l'installation de déchloration des effluents du Centre environnemental Robert O. Pickard (CEROP) est maintenant en activité, ce qui permettra d'atteindre une concentration de chlore acceptable dans la rivière des Outaouais. L'élimination du chlore résiduel présent dans l'effluent aura des effets favorables sur la faune et la flore vivant à proximité de l'émissaire.

Les projets qui visent la mesure continue du rendement sont également en très bonne voie. La version provisoire de la Stratégie sur le milieu aquatique d'Ottawa sera présentée au Comité en même temps que le présent rapport sur le PARO. Cette

stratégie à long terme vise à assurer la protection et la préservation du milieu aquatique à Ottawa.

Répercussions financières

Depuis l'adoption du Plan d'action de la rivière des Outaouais par le Conseil en 2010, Ottawa a investi environ 140 millions de dollars dans la mise en œuvre des initiatives qu'il contient, et des progrès sont constatés les 17 projets et programmes.

Un défi financier majeur demeure l'obtention de financement pour la construction du tunnel du système de captage des eaux usées mixtes (troisième projet du Plan d'action de la rivière des Outaouais). Le coût total de cette infrastructure est estimé à 195 millions de dollars. La Ville ne pourra se permettre de terminer la construction de cet élément essentiel qu'avec la contribution financière des gouvernements provincial et fédéral. Si le partage des coûts se fait en parts égales, la Ville et chaque ordre de gouvernement devront déboursier chacun 65 millions de dollars. Étant donné que les bienfaits environnementaux et les retombées économiques du tunnel du système de captage des eaux usées mixtes dépasseront les limites de la ville, le personnel croit qu'il s'agit d'une formule de financement équitable pour les travaux.

Une allocation en espèces permettra de réaliser 200 mètres du tunnel de stockage des égouts unitaires sur les plaines LeBreton dans le cadre du projet de la Ligne de la Confédération. On s'attend à ce que cette courte section du tunnel soit réalisée pour 2015.

Faute de financement à court terme, la Ville poursuivra la conception détaillée du tunnel et entreprendra l'acquisition de terrains. De plus, le calendrier des travaux sera conçu de façon que ceux-ci n'entravent pas les célébrations du 150^e anniversaire du Canada.

En plus du projet de tunnel du système de captage des eaux usées mixtes, plusieurs projets et programmes à long terme dépassent le plan de dépenses quinquennal original du PARO (soit le programme de séparation des égouts, le Plan de gestion des infrastructures en période de précipitation et la mise en œuvre de la modernisation de l'infrastructure de gestion des eaux pluviales). Il faut admettre qu'il sera nécessaire de prolonger et d'augmenter l'enveloppe de financement pour ces initiatives au fil du temps.

EXECUTIVE SUMMARY

Implementation of the Ottawa River Action Plan (ORAP) is progressing into its fifth year, and the purpose of this report is to provide a status update on all ORAP projects.

Significant progress has been made to date with seven identified projects now complete, and the remaining short term projects nearing completion. As discussed in the ORAP report approved in 2010, several projects extend beyond the original five-year period of ORAP and these longer term projects/programs continue to advance.

Firstly, the City continues to make significant progress in reducing the volume of combined sewer overflows (CSOs). The 2013 annual control period saw the City discharge significantly lower volumes of combined sewage since monitoring began in 2006, which represents a reduction in CSO volume of over 80%.

Another notable accomplishment towards reducing CSOs is that the City has accelerated its sewer separation program under the *Ottawa on the Move* initiative, and the separation of combined sewers outside of the ultimate combined sewer area is now about 90 percent complete.

With respect to stormwater, the Pinecrest Creek/Westboro Stormwater Management Retrofit Study is complete and the Retrofit Study for the City's East End creeks is expected to be complete by the end of 2014. Implementation of the resulting Retrofit Plans will mitigate the long standing impacts of uncontrolled stormwater runoff, such as reducing erosion and improving water quality in receiving watercourses.

In the area of wastewater treatment, the R.O. Pickard Environmental Centre (ROPEC) effluent dechlorination facility is now in operation to meet allowable concentrations of chlorine in the Ottawa River. The removal of residual chlorine from the effluent will have a positive impact on flora and fauna down-stream of the ROPEC outfall.

Work is also substantially underway on the projects aimed at ongoing performance measurement, and the Water Environment Strategy is expected to be tabled at a late first-quarter/early-second quarter Committee Meeting and is aimed at establishing a long-term strategy to protect and preserve Ottawa's water environment.

Financial Implications

Since adoption of the ORAP Report by Council in 2010, Ottawa has spent approximately \$140 million on ORAP initiatives, with progress occurring in all 17 project/program areas.

Council has approved a capital budget of \$195 million for design and construction of the Combined Sewage Storage Tunnel (CSST). The tendering of the construction contract and final commissioning will be subject to the City securing funding agreements with its senior government partners. Discussions are currently in progress and the City expects that funding will be provided equally between the three levels of government. Assuming cost sharing on an equal basis, this amounts to \$65 million for each level of government. Given that the environmental and economic benefits resulting from the CSST will extend beyond the City, staff believes this is an equitable basis for such an important and significant investment.

Through a cash-allowance, 200 meters of the CSST will proceed in LeBreton Flats as part of the Confederation Line project. It is anticipated that this short section will be completed by 2015.

If funding is not received in the short term, the City will continue with the detailed design of the CSST and initiate property acquisition. Additionally, the construction schedule will be designed such that ongoing construction work will not interfere with the sesquicentennial celebrations.

In addition to the CSST project several long term projects/programs extend beyond ORAPs original five-year spending plan (i.e. Sewer Separation Program, Wet Weather Infrastructure Management Plan, and Stormwater Retrofit Implementation). Future budget requests to support these projects/programs will be brought forward for consideration as part of the annual budget process.

CONTEXTE

Le 24 février 2010, le Conseil a approuvé le Plan d'action de la rivière des Outaouais (PARO), qui prévoit une méthode axée sur les bassins hydrographiques visant à protéger et à améliorer la qualité de la rivière des Outaouais, et est doté d'un plan de dépenses quinquennal de 250 millions de dollars.

Composé de 17 programmes ou projets, le PARO étudie les effets de la municipalité sur la rivière des Outaouais en vue de les mitiger à l'aide d'une approche économique.

Objectifs du PARO :

- se conformer aux prescriptions de la province, tout en mettant l'accent sur le contrôle du volume de surverses d'égouts unitaires (SEU);

- optimiser les utilisations récréatives et le développement économique de la rivière, notamment pour réduire le nombre de fermetures de plages;
- renforcer la santé de l'écosystème aquatique et relever les défis que présentent les infrastructures en place;
- concevoir une Stratégie du milieu aquatique à long terme.

Pour atteindre ces objectifs, le PARO est axé sur les principaux éléments suivants :

- réduire les surverses d'égouts unitaires;
- mitiger les effets des eaux pluviales;
- améliorer l'épuration des eaux usées;
- mesurer et surveiller notre rendement.

Le Comité et le Conseil ont pris connaissance des rapports Mise à jour de la première année et de la deuxième année, présentés en septembre 2011 et en janvier 2013, respectivement.

DISCUSSION

Quatre ans après sa mise en œuvre, le Plan d'action de la rivière des Outaouais continue d'avancer : sept projets sont déjà terminés; d'autres projets à court terme sont en voie de l'être; les projets à plus long terme continuent d'avancer. Comme indiqué dans des rapports précédents, le présent rapport de mise à jour sur les avancées est organisé selon les principaux éléments du PARO.

RÉDUCTION DES SURVERSES D'ÉGOUT UNITAIRES

Les projets suivants visent à fournir un niveau de service cible de surverses d'égouts unitaires de zéro surverse au cours d'une saison de la baignade dans l'année de conception (année de conception est défini dans le document 1):

Projet 1 : Mise en œuvre du système de commande en temps réel (SCTR);

Projet 2 : Surveillance des SEU et des points de rejet des eaux pluviales;

Projet 3 : Stockage des SEU dans la zone définitive des égouts unitaires (ZDEU);

Projet 4 : Révision et mise en œuvre du programme d'interconnexion d'égouts;

Projet 5 : Aménagement d'égouts unitaires à l'extérieur de la zone définitive des égouts unitaires;

Projet 6 : Conception d'un Plan de gestion des infrastructures en période de précipitation;

Projet 7 : Mise en œuvre d'un Plan de gestion des infrastructures en période de précipitation;

Projet 8 : Installation de filtres à matières flottantes dans les puisards de la zone des égouts unitaires.

Projet 1 - Le système de commande en temps réel (SCTR) est devenu pleinement opérationnel en 2011 et continue d'améliorer la rivière en diminuant considérablement le volume des surverses d'égouts unitaires. Le projet de SCTR prévoit une mise à niveau majeure de cinq régulateurs de débit de SEU; de plus, le contrôle continu en temps réel des positions des vannes de trois régulateurs clés permet de minimiser les surverses du réseau d'égout en place.

Selon les estimations, la période de contrôle de 2013 (telle que définie dans le Document 1) a permis d'enregistrer une réduction de plus de 70 % du volume de SEU sur cinq ans. Si l'on se fie aux trois années de données réunies après l'entrée en service du SCTR et à la pluviosité observée depuis lors, le rendement du SCTR semble s'être stabilisé à mesure que le système s'optimise.

Projet 2 - Surveillance des SEU et des points de rejet des eaux pluviales : Deux sites ont été sélectionnés pour la surveillance permanente du débit des SEU : les stations de pompage de la rue Clegg et Hemlock. La construction d'un système de surveillance permanente du débit sur ces deux emplacements devrait prendre fin à la mi-2014.

Projet 3 - Stockage des SEU dans la zone définitive des égouts unitaires (ZDEU) : L'Étude d'évaluation environnementale de portée générale et le plan fonctionnel sont terminés; un marché d'étude a été octroyé à l'équipe de consultants de Stantec/CH2M Hill. Les consultants s'attachent actuellement à compléter la conception du tunnel de SEU dans les plaines Lebreton, de concert avec la Commission de la Capitale nationale et le Projet de Train léger sur rail, et à faire avancer l'avant-projet des autres tronçons du tunnel. Pour ce qui est du calendrier de travail général, le calendrier de conception et le calendrier d'approvisionnement ont été établis de façon à pouvoir publier une

Demande de soumissions (DP) dès novembre 2014. Ce calendrier, qui est audacieux, dépend des fonds qu'il reste à obtenir auprès des autorités provinciales et fédérales.

Projet 4 - Révision et mise en œuvre du programme d'interconnexions d'égouts : Ce projet est terminé; un projet de déviation de l'écoulement a été mis sur pied en 2013, au niveau du point de rejet des SEU d'Alvin Heights, afin de réduire le risque de déverses.

Projet 5 - Aménagement d'égouts unitaires à l'extérieur de la zone définitive des égouts unitaires : La Ville a accéléré le programme de séparation des égouts du PARO dans le cadre de l'initiative *Ottawa on se déplace* et doublé le plan de travail quinquennal original en y ajoutant des projets dans le secteur de Wellington ouest, de la rue Rideau et de la promenade Sussex, pour ne citer qu'eux. Il y a lieu de noter que la séparation des égouts à l'extérieur du dernier secteur d'égouts unitaires est achevée à hauteur de 90 pour cent et devrait être terminée en 20 ans.

Projets 6 - Conception d'un plan de gestion des infrastructures en période de précipitation : Le Plan en période de précipitation est désormais terminé et a été présenté au Comité et au Conseil en 2013. Ce Plan vise à gérer le débit excessif des réseaux de collecteurs souterrains et en surface afin de réduire les effets sur les gens, les propriétés et l'environnement. Il a permis de s'attaquer à certains enjeux tels que les inondations de surface et de sous-sol, l'entretien et l'exploitation du réseau, les possibilités d'accroissement et la protection de l'environnement.

Projet 7 - Mise en œuvre d'un Plan de gestion des infrastructures en période de précipitation : L'élaboration et l'instauration des principaux programmes du Plan en période de précipitation et autres programmes de soutien y afférents sont en cours. Il faut relever que ce Plan est une initiative à long terme qui dépasse la période quinquennale originale du Plan d'action de la rivière des Outaouais.

Projet 8 - Installation de filtres à matières flottantes dans les puisards de la zone des égouts unitaires : Ce projet a pris fin en 2012 et des capteurs d'objets flottants ont été installés dans les puisards de la zone des égouts unitaires afin de recueillir les déchets flottants provenant de la rue (bouteilles en plastique, gobelets, matériel d'emballage, huile, par exemple) avant qu'ils ne s'introduisent dans le système de collecte, puis dans le milieu naturel.

Il y a lieu de noter que les projets de SEU susmentionnés ont permis de réduire le volume ou la fréquence des SEU. Ceci dit, le niveau zéro du service général des surverses ne pourra être atteint durant la période de surveillance de l'année de

conception tant que le Tunnel de séparation des surverses d'égouts unitaires et la fin du Programme de séparation des égouts à l'extérieur de la zone définitive des égouts unitaires, qui sont tous deux des initiatives à long terme, ne seront pas achevés.

Il convient également de signaler que des surverses peuvent se produire si les chutes de pluie dépassent les précipitations de l'année de conception. À titre d'exemple, ces dernières années, un système conçu pour le niveau de service proposé aura connu une ou deux surverses par an. Il s'agit d'une amélioration considérable par rapport à la trentaine de surverses que le système enregistre actuellement en moyenne.

MITIGER LES EFFETS DES EAUX PLUVIALES

Le deuxième élément majeur du PARO consiste à mitiger les effets des eaux pluviales afin de réduire les fermetures de plages et de renforcer la santé des écosystèmes de milieux aquatiques. Les projets suivants mettent l'accent sur la gestion des eaux usées :

Projet 9 – Le Plan de modernisation de la gestion des eaux pluviales du ruisseau Pinecrest / Westboro, présenté au Conseil en 2011, vise à mitiger les effets (à savoir, qualité et érosion de l'eau) du ruissellement non contrôlé des eaux pluviales sur le ruisseau Pinecrest et le tronçon local de la rivière des Outaouais. Ce projet a également servi de projet pilote pour élaborer une méthodologie destinée à être appliquée aux futurs plans de modernisation de la gestion des eaux pluviales pour le reste du secteur urbain. Le Plan de modernisation du ruisseau Pinecrest a été approuvé avec un délai d'exécution de 50 ans afin de tenir compte des nombreuses possibilités de modernisation différentes dans les emprises et les biens de la Ville, de concert avec les projets de remplacement du cycle de vie. Ce délai d'exécution reconnaît également les enjeux considérables que représente le fait d'intéresser et d'encourager les propriétaires privés aux possibilités de modernisation.

Projet 10 - Le Plan de modernisation de la gestion des eaux pluviales des sous-bassins hydrographiques de l'Est comprend les sous-bassins des ruisseaux Billberry, Voyageur et Taylor, ainsi que les affluents urbains du ruisseau Green. L'étude avance et vise à concevoir un plan pour mitiger les effets du ruissellement non contrôlé sur les ruisseaux récepteurs, la rivière des Outaouais et la plage de l'île Petrie; elle devrait prendre fin d'ici la fin 2014.

Projet 11 - La Mise en œuvre des Plans de modernisation en est toujours aux premières phases de la planification et prévoit, à ce jour, les initiatives suivantes :

- Identification des possibilités de modernisation des biens et des emprises de la Ville, de concert avec les remplacements de cycle de vie ;
- Projets pilotes de modernisation de l'avenue Sunnyside et de la rue Stewart, afin d'aménager une « biorétention » dans l'emprise. La « biorétention » consiste à utiliser des zones plantées spécifiquement conçues pour améliorer la qualité de l'eau et réduire le ruissellement sur la chaussée en combinant des sols, des plantes et des paillis;
- Étude de faisabilité sur l'installation d'un projet de gestion des eaux usées aux points de rejet à l'angle nord-est du chemin Baseline et de l'avenue Woodroffe.

Tel qu'indiqué plus haut, la mise en œuvre des Plans de modernisation de la gestion des eaux fluviales est une initiative à long terme, compte tenu de l'étendue des quartiers plus anciens de la Ville, construits à une époque où la gestion des eaux pluviales était minimale ou inexistante.

AMÉLIORATION DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES

Le troisième élément des objectifs du PARO à atteindre concerne les améliorations à l'usine d'épuration des eaux usées.

Projet 12 - La Déchloration de l'effluent du Centre environnemental R.O. Pickard est en place et la Ville rejette maintenant un effluent d'eaux usées finales dont les concentrations résiduelles de chlore sont conformes aux normes du Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées en matière de qualité, qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

MESURER ET SURVEILLER NOTRE RENDEMENT

Le dernier élément du PARO vise à mesurer et à surveiller le rendement de la Ville et à élaborer une stratégie sur le milieu aquatique à long terme. Les projets suivants mettent l'accent sur ces initiatives :

Projet 13 - Concevoir et mettre en œuvre une Stratégie sur le milieu aquatique : La Stratégie sur le milieu aquatique sera examinée par le Comité de l'environnement d'ici à la fin du deuxième trimestre de 2014.

Projet 14 - Programme de surveillance et de contrôle des sources : Intégré aux plans de travail normaux, ce programme sera toujours en cours; il s'agit d'une initiative à long terme destinée à évaluer les tendances dans le milieu aquatique, à repérer la contamination à sa source et à l'empêcher de pénétrer dans le milieu aquatique.

Projet 15 – Le Système de gestion de la qualité des eaux usées et de drainage, qui a été achevé en 2012, est en cours d'implantation et fait l'objet d'améliorations continues. Ce système permet à la Ville de gérer ses activités d'épuration des eaux usées de façon transparente et responsable, grâce à la conception et à la mise en œuvre d'un système conforme à la norme internationale ISO 14001 pour les systèmes de gestion de l'environnement.

Projet 16 – Mise à jour du Modèle d'analyse de la qualité de l'eau de la rivière des Outaouais : La mise à jour du modèle d'analyse informatique de la rivière des Outaouais a débuté et prendra fin en 2014. Cette mise à jour, qui est liée aux données fournies par le Système de commande en temps réel (Projet 1) et le Plan de modernisation de la gestion des eaux pluviales des sous-bassins hydrographiques de l'Est (Projet 10), permet d'évaluer les contaminants provenant des débordements d'eaux usées et d'eaux de ruissellement, de déterminer les priorités et d'évaluer les stratégies d'amélioration.

Projet 17 – Éducation et sensibilisation du public : Le travail se poursuit; l'objectif consiste à informer le public des liens entre leurs actions et la santé du milieu aquatique et à promouvoir les initiatives du PARO. La Stratégie de communication et le Plan de mise en œuvre sont terminés, mais ces initiatives se poursuivent.

SITUATION FINANCIÈRE

Le Plan d'action de la rivière des Outaouais vit un processus de transition, passant de la réalisation de ses projets à plus court terme à la progression de la mise en œuvre de ses initiatives à long terme. Comme l'indique le rapport PARO 2010, il faut comprendre que l'engagement pour le financement des projets/programmes à long terme suivants se prolongera bien-au-delà du plan de dépenses quinquennal original du Plan d'action de la rivière des Outaouais :

Projet 3 : Stockage des SEU dans la zone définitive des égouts unitaires

Projet 5 : Aménagement d'égouts unitaires à l'extérieur de la zone définitive des égouts unitaires

Projet 7 : Mise en œuvre d'un Plan de gestion des infrastructures en période de précipitation

Projet 11 : Mise en œuvre du Plan de modernisation de la gestion des eaux pluviales

Le document 1, qui résume les dépenses et les engagements du PARO, contient des observations sur la durée du projet et son état actuel. La situation financière approuvée des projets à plus court terme demeure conforme au rapport précédent sur la Mise à jour de l'année 2; la situation financière des projets/programmes à long terme du PARO est présentée dans les paragraphes suivants.

Tel qu'énoncé dans le rapport sur la mise à jour du Plan d'action de la rivière des Outaouais - Année 2, le budget pour le **Projet 3 : Stockage des SEU dans la zone définitive des égouts unitaires** s'établit à 195 millions de dollars. Bien que le travail de conception soit entamé, la Ville aura besoin que les autorités fédérales et provinciales contribuent au financement de la construction, à hauteur d'un tiers. Étant donné que les avantages environnementaux et économiques tirés des tunnels de stockage des eaux d'égout unitaire (TSEEU) dépasseront largement la Ville, le modèle de financement à hauteur d'un tiers est un plan de financement équitable.

Projet 5 – Aménagement d'égouts unitaires à l'extérieur de la zone définitive des égouts unitaires : En 2009, le financement à long terme nécessaire au soutien du Programme de séparation des eaux usées était estimé à 250 millions de dollars. Le plan de dépenses quinquennal du PARO visant les projets de séparation des eaux usées a été accéléré pour l'aligner sur l'initiative *Ottawa on se déplace*; en 2014, la Ville a presque doublé le plan de travail quinquennal original pour le faire passer de 47 millions à 88 millions de dollars. Le programme de séparation des eaux usées se poursuivra sur 20 ans, la Ville continuant à séparer les égouts unitaires à l'extérieur de la zone définitive des égouts unitaires.

Projet 7 - Mise en œuvre d'un plan de gestion des infrastructures en périodes de précipitation : La conception et la mise en œuvre de ce plan a débuté; il s'agit d'une initiative à long terme qui se prolongera au-delà de la période de cinq ans prévue à l'origine pour le Plan d'action de la rivière des Outaouais. Les futures demandes annuelles de crédits budgétaires visant à soutenir la mise en œuvre de cette initiative à long terme seront évaluées dans le cadre du processus annuel d'établissement du budget.

Projet 11 - Mise en œuvre du Plan de gestion des eaux pluviales : La mise en œuvre du Plan de gestion des eaux pluviales du ruisseau Pinecrest est en cours et celle du Plan de gestion des eaux pluviales des sous-bassins hydrographiques devrait commencer en 2015. Estimés à 43 millions de dollars, les coûts du cycle de vie de 50 ans du Plan de modernisation du ruisseau Pinecrest constituent la base des demandes annuelles de crédit budgétaire qui permettraient de soutenir la mise en œuvre de cette

initiative à long terme. Pour l'heure, on ignore la pleine mesure de tous les engagements financiers futurs nécessaires à la mise en œuvre de ces deux plans de modernisation, mais les rapports présentés ultérieurement au Comité et au Conseil seront plus précis à cet égard.

Outre les engagements financiers de la Ville, les autorités fédérales et provinciales ont remis ensemble 66 millions de dollars destinés à appuyer différents projets du PARO.

Il y a lieu de noter que les projets et programmes relevant du PARO ne représentent pas ou ne remplacent pas l'approbation spécifique du Comité /Conseil. Tout projet ou programme déterminé sera soumis à l'examen du Conseil dans le cadre des délibérations budgétaires annuelles.

RÉPERCUSSIONS SUR LE MILIEU RURAL

Les recommandations formulées dans le présent rapport ne prévoient aucune répercussion sur le milieu rural.

CONSULTATION

Des consultations publiques ont eu lieu en 2009 et ont été reprises dans l'élaboration du PARO.

COMMENTAIRES DES CONSEILLERS

Le présent rapport concerne toute la Ville.

RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN JURIDIQUE

Il n'existe aucune entrave d'ordre juridique à recevoir le rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Le présent rapport ne prévoit aucun obstacle à la gestion des risques.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

La situation financière de tous les projets du PARO est consignée dans le Document 2. Les nouvelles demandes de financement déposées après l'année en cours seront évaluées dans le cadre du processus annuel d'établissement du budget.

Le plus important investissement du Plan d'action de la rivière des Outaouais à court terme est celui du Tunnel de stockage des eaux d'égout unitaires, dont le coût est estimé à 195 millions de dollars. La Ville s'emploie activement à trouver une formule de

partage tripartite des coûts de ce projet avec les paliers de gouvernement provincial et fédéral. L'appel d'offres visant le contrat de construction et la mise en service définitive dépendront de l'obtention du financement de ces projets auprès des principaux partenaires gouvernementaux.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Ce rapport ne prévoit aucune répercussion sur l'accessibilité.

RÉPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES

Le Plan d'action de la rivière d'Ottawa et la Stratégie sur le milieu aquatique à plus long terme permettront d'atténuer les répercussions des rejets dans la rivière des Outaouais et d'atteindre les objectifs de la Stratégie sur le milieu aquatique de la Stratégie environnementale de la Ville pour la protection du milieu aquatique. Ensemble, les projets 1, 3 et 5 aideront la Ville à se conformer pleinement à la procédure F-5-5 du ministère de l'Environnement et à diminuer considérablement les rejets de bactéries *E. coli* dans la rivière des Outaouais.

RÉPERCUSSIONS TECHNOLOGIQUES

Le présent rapport ne prévoit aucune répercussion technologique directe.

PRIORITÉS DU MANDAT DU CONSEIL

Le Plan d'action de la rivière des Outaouais aura une incidence directe sur la gérance environnementale, l'une des priorités stratégiques du mandat du conseil pour 2010-2014, notamment en réduisant les surverses d'égout unitaires et les effets des eaux pluviales, et en améliorant l'épuration des eaux usées.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des trois objectifs stratégiques de la gérance environnementale :

- GE1 – Améliorer la gestion des eaux pluviales;
- GE2 – Améliorer et protéger les systèmes naturels;
- GE3 – Réduire l'impact environnemental.

DOCUMENTS À L'APPUI

Document 1 : Glossaire des termes

Document 2 : Projet et situation financière du Plan d'action de la rivière des Outaouais

DÉCISION

Que le Comité et le Conseil prennent connaissance du présent rapport.

Document 1 : Glossaire des termes

Année de conception : Le ministère ontarien de l'Environnement a accepté de désigner 1980 l'« année de la conception », parce qu'elle affiche des modèles de précipitations moyennes utiles aux études conceptuelles.

Période de surveillance : La période de surveillance s'étend du 15 avril au 15 novembre.